

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 1 Avril 2016

PRESIDENCE DE MONSIEUR Jean-Claude GAUDIN, Maire de Marseille, Sénateur des Bouches-du-Rhône.

L'Assemblée formée, Monsieur le Maire a ouvert la séance à laquelle ont été présents 94 membres.

16/0153/EFAG

DELEGATION GENERALE MODERNISATION ET GESTION DES RESSOURCES - DIRECTION DES FINANCES - Rapport annuel 2016 d'information sur l'état et l'évolution de la dette.

16-28911-DF

- 0 -

Monsieur le Maire, sur la proposition de Monsieur l'Adjoint délégué aux Finances, au Budget et à la Charte Ville Port, soumet au Conseil Municipal le rapport suivant :

1) Gestion de la dette – exercice 2015 :

Depuis 2012, la Ville de Marseille a décidé de recourir au financement désintermédié de manière pérenne. Dès lors, la mise en place d'un programme EMTN (Euro Medium Term Notes) a été votée en décembre 2012.

Le programme EMTN de la Ville, d'un plafond de 700 000 000 Euros, a été mis en place en partenariat avec Natixis, établissement bancaire arrangeur, et le cabinet Bignon Lebray Avocats en tant que conseil de l'émetteur. Dans le cadre du programme, cinq agents placeurs permanents ont été retenus (Crédit Agricole Corporate and Investment Bank, HSBC France, Natixis, Nomura International PLC et Société Générale), mais la Ville est également en mesure de faire appel à d'autres agents placeurs si une opportunité de financement se présentait.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) a octroyé son visa au Prospectus de Base le 17 octobre 2013 et a validé les prospectus annuels suivants (dernier visa : juillet 2015).

La Ville a réalisé une émission obligataire dans le cadre du programme, en juillet 2015, pour 20 M d'Euros. Le chef de file de l'opération est la banque Nomura.

Par ailleurs, l'agence France Locale est opérationnelle depuis début 2015. La Ville est actionnaire de l'agence depuis 2014 et a donc pu emprunter pour la première fois auprès de celle-ci, dès les premiers crédits mis en place courant 2015 (volume : 30 M€).

La Ville a enfin eu recours au financement bancaire classique (Caisse d'Epargne, CAFFIL) ainsi qu'au financement de projets auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations (Prêt Projet Urbain et Prêt Renouvellement Urbain) dont elle bénéficie chaque année.

• Mobilisations 2015

En 2015, la Ville a mobilisé 144 672 772 Euros d'emprunts (dont 142 868 772 Euros pour le budget principal, 1 064 000 Euros pour le budget annexe des Espaces Événementiels et 740 000 Euros pour le budget annexe de Opéra-Odéon).

Emprunts encaissés sur l'exercice 2015

WD	Prêteur	Indexation	Durée	Date enc.	Montant	Affectation
989	CEPAC 2013	Euribor 3 mois + 2,00%	20 ans	15/01/15	5 000 000	BPAL 1641
998	CEPAC 2013	Euribor 3 mois + 2,60%	20 ans	15/01/15	8 449 840	BPAL 1641
1012	NOMURA EMTN 4	FIXE 2,12%	12 ans	28/07/15	20 000 000	BPAL 16311
1011	CAFFIL	FIXE 3,35%	15 ans	01/09/15	50 000 000	BPAL 1641
1010	AFL	Euribor 12 mois +1,325%	15 ans	21/09/15	30 000 000	BPAL 1641
1007	CEPAC 2014	Euribor 3 mois + 2,10%	20 ans	07/12/15	4 196 000	BPAL 1641
1008	CDC 2014	PPU indexé Livret A+1,00%	20 ans	03/12/15	18 997 821	BPAL 1641
1009 -1 et 2	CDC 2014	PRU AM indexé Livret A+0,60%	20 ans	03/12/15	3 850 111	BPAL 1641
997-2	CDC 2013	PSPL Plan Campus indexé Livret A+1,00%	25 ans	03/12/15	2 375 000	BPAL 1641
		sous-total principal			142 868 772	
1007	CEPAC 2014	Euribor 3 mois + 2,10%	20 ans	07/12/15	1 064 000	ESE
1007	CEPAC 2014	Euribor 3 mois + 2,10%	20 ans	07/12/15	740 000	OPODE
		sous-total annexes			1 804 000	
		TOTAL mobilisé			144 672 772	

- Annuités 2015

En 2015, la Ville a amorti sa dette à hauteur de 162 235 243 Euros et a payé 54 104 848 Euros d'intérêts.

	Stock au 1er janvier 2015	Amortissement	Intérêts	Annuités
Budget principal	1 840 957 330	160 067 880	51 836 328	211 904 208
Budget annexe des pompes funèbres	300 000	8 896	6 552	15 448
Budget annexe du Stade	43 322 688	951 290	1 625 992	2 577 282
Budget annexe des espaces événementiels	9 496 415	404 089	219 977	624 066
Budget annexe opéra-odéon	11 243 237	803 088	416 000	1 219 088
Budgets consolidés	1 905 319 670	162 235 243	54 104 849	216 340 092

- Structure

Depuis 2007, la Ville a décidé de renforcer le positionnement de sa dette à taux fixe. Néanmoins, la part de taux fixe a atteint 72% en 2012, en raison notamment de l'offre bancaire restreinte composée essentiellement de taux fixes. Aussi la Ville a-t-elle souhaité, en 2013, réintroduire un peu de souplesse dans son encours en essayant d'augmenter la part de taux variables, dans une fourchette comprise entre 30% et 35%, permettant de conserver un encours sécurisé tout en bénéficiant des taux variables particulièrement bas.

Au 31 décembre 2015, après prise en compte des swaps, la part à taux fixe est portée à 67% contre 33% de taux variables.

Cette hausse de la part variable de l'encours a été permise par la souscription des emprunts de la Caisse des Dépôts et Consignations indexés sur le livret A et la réintroduction des offres sur l'Euribor de la Caisse d'Épargne et de l'Agence France locale.

Pour mémoire :

	Taux fixe	Taux variable
2007	52%	48%
2008	59%	41%
2009	62%	38%
2010	68%	32%
2011	70%	30%
2012	72%	28%
2013	69%	31%
2014	67%	33%
2015	65%	35%

- Optimisation du coût de la dette

Le taux moyen pondéré de la dette municipale s'établit à 2,88% au 31 décembre 2015 contre 2,97% au 31 décembre 2014 (pour mémoire, 4,59% en 2008).

Cette baisse du taux moyen s'explique par la diminution constante des taux court et long terme depuis 2012. Cependant, l'impact de ce faible niveau des taux demeure limité dans la mesure où les marges bancaires restent élevées (de 1% pour les meilleures offres de la Caisse des Dépôts et Consignations à 2,10% pour les emprunts bancaires classiques). La Ville est néanmoins parvenue à se financer sur le marché obligataire à des conditions attractives, en proposant à ses investisseurs des marges de 0,80% à 0,95% sur OAT.

2) Situation au 1^{er} janvier 2016 :

L'encours total de la dette, d'un montant de 1 887 757 198,78 Euros est réparti comme suit :

- Budget principal : 1 823 758 221,21 Euros
- Budget annexe des pompes funèbres : 291 104,43 Euros
- Budget annexe du Stade Vélodrome : 42 371 397,65 Euros
- Budget annexe des Espaces Événementiels : 10 156 326,83 Euros
- Budget annexe Opéra-Odéon : 11 180 148,68 Euros

La dette globale est, selon la classification Gissler, répartie comme suit :

Structures		(1) indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euros	(6) Autres indices
Indices sous-jacents							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple	Nombre de produits	141					
	% de l'encours	89,94%					
	Montant en euros	1 684 607 622					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	3			2		
	% de l'encours	5,51%			2,35%		
	Montant en euros	103 255 488			44 062 087		
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits		1				
	% de l'encours		0,28%				
	Montant en euros		5 183 334				
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						1
	% de l'encours						1,92%
	Montant en euros						35 952 037

La Ville dispose de cinq produits de couverture de taux :

Valorisation des swaps au 31/12/2015

Référence	Contrepartie	Date de fin	Notionnel	Valorisation	Soulte (en points de base)
WD 62	CACIB	01/11/2022	11 149 449	1 232 043	293,00
WD 63	CACIB	31/12/2027	6 431 289	1 109 072	268,00
WD 66	Barclays	27/12/2019	4 476 068	276 256	245,00
WD 65	Barclays	25/09/2018	3 935 459	181 947	261,00
WD 64	Barclays	11/12/2018	4 000 000	178 014	228,00
total			29 992 265	2 977 332	268,00

1) Stratégie de gestion 2016 :

Les budgets primitifs 2016 font apparaître un besoin d'emprunts nouveau de 101 797 000 Euros, réparti comme suit :

- Budget principal : 100 000 000 Euros
- Budget annexe des Espaces Événementiels : 428 000 Euros
- Budget annexe Opéra-Odéon : 1 249 000 Euros
- Budget annexe du Pôle Média Culturel : 120 000 Euros

Prenant l'hypothèse que la totalité des emprunts nouveaux souscrits seront classés 1A, l'encours global envisagé au 31 décembre 2016 s'élèverait à 1 830 233 523 Euros, réparti comme suit :

Structures		(1) indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euros	(6) Autres indices
Indices sous-jacents							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple	Nombre de produits	141					
	% de l'encours	92,71%					
	Montant en euros	1 751 072 181€					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	3			2		
	% de l'encours	5,25%			1,79%		
	Montant en euros	99 202 617			33 785 057€		
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits		1				
	% de l'encours		0,25%				
	Montant en euros		4 665 001€				
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

Afin de répondre à ses besoins de financement, la Ville dispose aujourd'hui de plusieurs outils, notamment son programme EMTN. En fonction des opportunités de marché, une partie du besoin annuel pourra être couvert sous la forme de une ou plusieurs émissions, l'intérêt du programme EMTN par rapport aux émissions « stand alone » étant de réaliser plusieurs tranches de montant et maturité divers afin d'ajuster le profil d'extinction de la dette. Le marché obligataire présente des conditions particulièrement attractives pour les collectivités.

De plus, la Ville est aussi en capacité de souscrire des placements privés de type *Schuldscheindarlehen* (SSD) et *Namensschuldverschreibung* (NSV). Ce sont des contrats certifiés basés sur un accord de prêt bilatéral. Ce sont des titres « nominatifs » de droit allemand, émis par l'émetteur au nom de l'acheteur.

Ces deux instruments ne sont ni réglés par l'intermédiaire d'une chambre de compensation ni soumis à une cotation, ce qui limite leur coût par rapport à une émission obligataire (pas de frais d'avocats ni d'agent payeur). Ils sont conclus par l'intermédiaire d'une banque qui structure l'opération. La Ville de Marseille est à l'écoute des nouvelles opportunités de financement ouvertes par ces outils.

Afin de pérenniser sa stratégie de diversification des financements, la Ville pourra également souscrire auprès de l'AFL jusqu'à 30% de son besoin annuel d'emprunt à des marges très attractives.

De plus, la Ville pourra avoir recours aux financements bancaires classiques, globalisés ou dédiés (par exemple les enveloppes PPU, PRU et PSPL ouvertes par la Caisse des Dépôts et Consignations). Ils permettent notamment de financer les budgets annexes ainsi que les reports.

Enfin, la Ville disposait, au 31 décembre 2015, de 118 599 767 Euros de contrats de prêts bancaires en phase de mobilisation dont le détail est donné ci-dessous :

EMPRUNTS EXERCICE 2015						
WD	Prêteur	Indexation	Durée	Date enc.	Montant	Affectation
Emprunts souscrits à mobiliser (reports)						
1016	ARKEA	Fixe 1,84 %	15 ans	29/01/16	8 500 000	BPAL 1641
1013	CAFFIL	FIXE 3,35%	15 ans	01/09/16	50 000 000	BPAL 1641
997-3	CDC 2013	PSPL Plan Campus indexé Livret A+1,00%	25 ans	31/12/16	4 285 000	BPAL 1641
1014	CEPAC 2015	Euribor 3 mois + 1,76% (en cours)	15 ans + 2 ans	31/12/17	10 000 000	A déterminer
997-4	CDC 2013	PSPL Plan Campus indexé Livret A+1,00%	25 ans	31/12/17	4 491 000	BPAL 1641
994	CDC 2013	PSPL Rénovations lourdes indexé Livret A+1,00%	25 ans	31/12/18	13 176 939	BPAL 1641
995	CDC 2013	PSPL Logement social indexé Livret A+1,00%	25 ans	31/12/18	4 221 007	BPAL 1641
996	CDC 2013	PSPL Etablissements scolaires indexé Livret A+1,00%	25 ans	31/12/18	1 304 309	BPAL 1641
997-5	CDC 2013	PSPL Plan Campus indexé Livret A+1,00%	25 ans	31/12/18	2 777 000	BPAL 1641
1015	CDC 2015	PRU AM indexé Livret A+0,60% (en cours)	20 ans + 3 ans	31/12/18	19 844 512	BPAL 1641
		Total			118 599 767	

Par ailleurs, la part de l'encours à taux fixe ayant atteint 72% en 2012, la Ville s'est efforcée depuis de ré-adosser une partie de la dette aux conditions de marché en augmentant la part de taux variables dans une fourchette comprise entre 30% et 35%. Cet objectif a été atteint puisque la part indexée de l'encours est passée de 28% en 2012 à 35% en 2015. Il est proposé de poursuivre cette stratégie en 2016 afin de bénéficier des taux variables maintenus à un niveau très bas.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Conseil Municipal de prendre la délibération ci-après :

**LE CONSEIL MUNICIPAL DE MARSEILLE
VU LE CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES
VU LA DELIBERATION N°14/0004/HN DU 11 AVRIL 2014 RELATIVE AUX
DELEGATIONS ACCORDEES AU MAIRE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL EN
VERTU DE L'ARTICLE L. 2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES
TERRITORIALES
VU LA CIRCULAIRE N° NOR IOCB1015077C DU 25 JUIN 2010 RELATIVE AUX
PRODUITS FINANCIERS OFFERTS AUX COLLECTIVITES TERRITORIALES ET A
LEURS ETABLISSEMENT PUBLICS
OUI LE RAPPORT CI-DESSUS**

DELIBERE

ARTICLE UNIQUE

Est pris acte de la présentation du rapport annuel 2016 d'information sur l'état et l'évolution de la dette.

**Vu et présenté pour son enrôlement
à une séance du Conseil Municipal
MONSIEUR L'ADJOINT DÉLÉGUÉ AUX
FINANCES, AU BUDGET ET À LA CHARTE
VILLE PORT
Signé : Roland BLUM**

Le Conseiller rapporteur de la Commission ECONOMIE, FINANCES ET ADMINISTRATION GENERALE demande au Conseil Municipal d'accepter les conclusions sus-exposées et de les convertir en délibération.

Cette proposition mise aux voix est adoptée.

**Certifié conforme
LE MAIRE DE MARSEILLE
SENATEUR DES BOUCHES-DU-RHONE**

Jean-Claude GAUDIN